

Le Proviseur

A Mesdames et Messieurs les responsables  
légaux des futurs élèves du Lycée Colomb

Note aux familles affectées en septembre 2026 au lycée COLOMB  
**Modalités d'inscription des élèves retenues cette année**

Tous les élèves qui seront affectés au lycée Colomb devront s'inscrire en deux temps :

I. Première étape : par télé-inscription

Pour tous les élèves qui sont affectés au lycée Colomb, les inscriptions seront tout d'abord à valider par les « **Téléservices Inscription** », avec les codes **Educonnect** de l'un des responsables légaux. L'occasion de choisir sur la plateforme des « **Bourses de lycée** », l'étude automatique de vos droits. Configuration qui vous permet de ne constituer aucun dossier de Bourses « papier » et d'avoir une étude automatiquement et actualisée en cas de changement de situation.

Pour la plupart des élèves affectés, cette démarche sera possible dès le **Mardi 30 juin 12h**. Vous devez répondre sans délai à ce service de Télé-inscription, car faute de réponse votre place peut rapidement être perdue pour être proposée à d'autres élèves.

II. Deuxième étape : par la restitution des dossiers « papiers »

Votre collège, remettra un dossier papier aux élèves affectés au Lycée Colomb le Mardi 30 juin après la dernière épreuve du DNB.

Plusieurs permanences seront proposées au lycée pour venir déposer les dossiers « papiers » complétés :

- **Mercredi 1<sup>er</sup> juillet de 13h à 19h**
- **Judi 2 juillet de 8h à 12h puis de 13h à 16h30**
- **Vendredi 3 juillet de 8h à 12h**

**Au-delà de ces dates toute inscription non finalisée sera considérée comme perdue et la place libérée sera proposée à d'autres élèves**

Le calendrier étant très serré, nous vous conseillons de regrouper déjà les documents qui vous seront demandés :

- 1 RIB du parent qui demandera le prélèvement automatique pour la demi-pension
- 1 RIB des élèves affectés en voie professionnelle (Bac Pro ou CAP) pour versement des allocations de stage (si ce n'est déjà fait, penser à ouvrir un compte à votre enfant concerné)
- 1 pièce d'identité de l'élève
- 1 photocopie des vaccins DT Polio
- pour les élèves concernés : copie du PAI (Projet d'accueil individualisé) et/ou PAP (Projet d'accompagnement personnalisé).

Attention ! Pour les élèves qui souhaitent intégrer certaines options ou section, il faudra ajouter :

- Pour la section européenne "Anglais" : il faudra joindre les copies des bulletins des trois trimestres de 3<sup>ème</sup>
- Pour l'option EPS « activités physiques de pleine Nature », il faudra retourner le dossier téléchargeable sous : <https://www.lyc-colomb.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/13/2026/05/dossier-inscription-option-eps-2026-2027.pdf> (qui nécessite l'avis du professeur d'EPS en 3<sup>o</sup>, donc à anticiper dès maintenant)
- Pour l'atelier Danse, il faudra retourner le dossier téléchargeable sous : <https://www.lyc-colomb.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/13/2026/05/dossier-inscription-atelier-danse-lycee-Georges-Colomb-2026-27.pdf>

Ces documents sont à retourner au lycée avec votre dossier d'inscription.

Espérant que ces quelques informations permettront à tous de s'organiser au mieux et dans l'attente d'avoir le plaisir de vous accueillir, je vous adresse mes salutations distinguées

Le Proviseur, Fabrice DROUIN

Retrouvez toutes ces informations sur notre site : <https://www.lyc-colomb.ac-besancon.fr/>

Le Proviseur  
Fabrice DROUIN

Secrétariat de Direction  
Patricia ANCHISI  
Laurianne DURIS

Lycée Polyvalent  
GEORGES COLOMB  
1 Rue Georges Colomb  
B.P. 170  
70204 LURE CEDEX

☎ 03.84.89.03.80  
☎ 03.84.30.29.19  
✉ ce.0700018p  
@ac-besancon.fr